



Bayonne, le 3 février 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DE NOUVELLES SOLUTIONS DE MOBILITÉ POUR LES SALARIÉS DES ENTREPRISES DE LA ZONE JORLIS À ANGLET

Dassault Aviation à Anglet a sollicité dès 2017 la Communauté Pays Basque pour la mise en œuvre d'un Plan de Mobilité. Ce plan a été complété par des investissements du Syndicat de Mobilité, répondant plus largement à une meilleure desserte de la Zone Jorlis. Les salariés bénéficient ainsi d'une nouvelle piste cyclable et de deux nouveaux arrêts de bus.

Cette démarche vise à améliorer le confort et la sécurité des collaborateurs tout en réduisant les coûts financiers et l'impact environnemental liés à leurs déplacements.

Le plan de mobilité comprend un plan d'actions en trois axes : améliorer la fréquentation des bus de l'entreprise et de l'agglomération, favoriser le covoiturage et favoriser les liaisons douces.

Améliorer la fréquentation des bus

Le Syndicat des mobilités a créé deux arrêts de bus, permettant en outre une meilleure desserte de la Zone Jorlis.

L'arrêt de bus « Dassault » a été créé sur la ligne 38. Celui-ci permet de desservir par ailleurs l'ensemble de la Zone Jorlis. La ligne 38 relie Bidart à Bayonne, toutes les 30 minutes, de 7 h 00 à 19 h 30.

L'arrêt « Canal » sur la ligne 6 a également été créé. Il est situé sur le boulevard du BAB. La ligne 6 relie Saint-Pierre d'Irube à Bayonne toutes les 20 minutes de 6 h 00 à 23 h 00.

Un guide des mobilités a été réalisé à l'attention de l'ensemble des entreprises. Une distribution a été réalisée lors d'une Journée Mobilité, le 6 juin dernier, chez Dassault Aviation, en présence des équipes du Syndicat.

Favoriser le covoiturage

En juin dernier, un parking interne a été créé pour favoriser le covoiturage réservé aux « équipages » de trois personnes ou plus.

Favoriser les liaisons douces : création d'une piste cyclable

Une piste cyclable bidirectionnelle vient d'être créée qui relie le site Dassault Aviation à la piste cyclable qui borde l'Adour. C'est la Ville d'Anglet qui a réalisé les travaux, financés par le Syndicat des mobilités. Là encore, il s'agit d'améliorer plus globalement la desserte de la Zone Jorlis. Une liaison cyclable le long de la voie ferrée est également prévue courant 2020.

Focus sur l'entreprise Dassault Aviation

Dassault Aviation conçoit et fabrique principalement le Rafale (avion de combat) et les Falcon (avions d'affaires). Le site de Dassault Aviation à Anglet compte 900 employés. Il est spécialisé dans l'assemblage des fuselages de Falcon et Rafale.

Ce plan de mobilité s'inscrit dans le projet de modernisation du site d'Anglet en 2020.

Le saviez-vous ?

Le Syndicat des mobilités accompagne actuellement une quinzaine d'entreprises dans l'élaboration de leur plan de mobilité. Il a également travaillé avec le collège Marracq et réalisé un plan inter-entreprises pour le site de la Technopole Izarbel. À cette fin, le Syndicat a développé des outils personnalisables, rassemblés dans une « mallette » qu'il met à disposition des entreprises. Celle-ci comprend des modèles d'enquêtes, des fiches diagnostic, des guides d'élaboration de comité de pilotage, de planification et de plan d'actions, des données sur la desserte du territoire et la géolocalisation des salariés ainsi que des outils de communication. Il propose également des actions de formation régulière en partenariat avec la CCI.